

Atelier de concertation sur la RNN Neuhof-Illkirch
27 février 2019
Salle du Manège - rue de Solignac, Strasbourg

Etaient présents :

Quelque 80 participants accueillis par M. SCHVERER, conservateur de la réserve ; M. LONCHAMPT, responsable espaces naturels Ville de Strasbourg ; M. HAMM, adjoint Ville d'Illkirch-Graffenstaden ; M. HOFFSESS, responsable environnement Ville d'Illkirch-Graffenstaden ; Madame BOUQUIER, représentante de la DREAL. Excusée : Madame KOHLER, adjointe Ville de Strasbourg

Heure de début : 18h43

Heure de fin : 21h20

L'animateur introduit la séance, support de présentation à l'appui :

- rappel de l'agenda
- rappel du cadre et des règles
- explication de la méthode de travail de l'atelier de ce soir, qui s'articulera selon 5 prismes

Questions posées par les participants avant d'attaquer le travail :

- Est-ce que les axes de travail proposés tiennent compte des sensibilités environnementales ? Celles-ci n'ont pas été expliquées.
- Qu'interdit le décret instituant la RNN ? Peut-être n'est-il pas nécessaire de travailler sur des propositions si elles sont interdites par le décret ?

Réponse : Les diverses propositions de travail s'inscrivent dans le cadre du décret de classement et du plan de gestion de la réserve naturelle.

Ces derniers fixent l'objectif d'adapter de manière notable le plan de circulation de la réserve afin de conforter notablement les espaces de quiétude nécessaires au renforcement de sa biodiversité. L'évolution attendue n'est pas figée de manière arithmétique, c'est bien là le but de la concertation que d'aboutir à une solution pertinente et équilibrée.

Travail en groupe (12 tables de 5 à 6 personnes)

Les participants reçoivent un document qui questionne sur les différents types d'usages qu'induit le plan de circulation, à savoir :

- la fonction automobile
- la fonction cyclable vie quotidienne et loisirs
- la fonction équestre
- la fonction canotage
- la fonction pédestre : promenade, randonnée, footing...

Pour chaque thématique, les participants sont invités à proposer des évolutions en motivant en quoi ces évolutions seraient une plus-value pour la RNN.

Un plan de repérage ainsi qu'un support format A3 permettent le cas échéant de matérialiser des propositions.



Gestionnaire
de Réserve



Restitution du travail (20h10)

1° La fonction Automobile

- Route de l'Oberjaegerhof
 - » ne pas la supprimer car elle permet de rejoindre les quartiers d'habitation situés au nord de la RNN depuis la rue de la Rochelle (même s'il est possible d'emprunter la route du Rohrschollen jusqu'au Coucou des bois) ; et permet d'accéder à l'autoroute au sud et ainsi aux gens d'Eschau et de Plobsheim de se rendre facilement au restaurant de l'Oberjaegerhof.
 - » le carrefour avec la rue de la Rochelle est très dangereux, en particulier le soir : à sécuriser par un rond-point ?
 - » limiter le tonnage rue de la Ganzau et route de l'Oberjaegerhof, à partir de la rue de la Faisanderie vers le sud : les camions peuvent emprunter la route du Rohrschollen.
 - » la route de l'Oberjaegerhof rejoindra non plus la rue de la Rochelle, mais sa déviation, qui longe la RNN et la réserve foncière de Punch (actuellement boisée, mais ne faisant pas partie de la RNN), et dont une réservation est inscrite au PLUi.
 - » certains (mais ne fait pas l'unanimité) sont par contre en faveur de la suppression du petit tronçon entre la rue de la Rochelle et le restaurant de l'Oberjaegerhof ; la route du même nom s'y terminerait en cul-de-sac (voire un double cul-de-sac avec la rue de la Ganzau, permettant tout de même l'accès au restaurant), et le trafic pourrait être dévié sur la route du Rohrschollen.
 - » d'autres font valoir qu'une zone de quiétude est nécessaire au nord de l'Oberjaegerhof pour préserver la zone de migration des batraciens (qui traversent la route qui va de l'Oberjaegerhof à la rue de la Ganzau à la hauteur du Rhin tortu), et cela implique de supprimer toute circulation depuis les jardins familiaux jusqu'au restaurant de l'Oberjaegerhof.
 - » il est proposé, plutôt que la fermeture totale à la circulation, de créer des tunnels à batraciens, ou de fermer la route et proposer une déviation uniquement au moment de la migration.
- Rue de la Rochelle
 - » il est pénible et dangereux de circuler à vélo sur la rue de la Rochelle
 - » l'accès à la réserve du Rohrschollen est très difficile et la continuité écologique entre les deux réserves naturelles est coupée : il faudrait des ponts entre les deux RNN pour les piétons, cyclistes et animaux.
 - » le tracé du projet de déviation de la partie sud de la rue de la Rochelle tel qu'il est prévu au PLUi pourrait être revu en passant par la route du Rohrschollen en longeant les entreprises du port par l'Est, ce qui permettrait d'augmenter la zone de quiétude de la réserve naturelle, voire d'en augmenter le périmètre, en utilisant une voirie existante plutôt que d'en créer une nouvelle.
- Route de la Faisanderie
 - » la route est fréquentée par des voitures malgré la barrière, il serait préférable de la fermer à la circulation et de déplacer le lieu de stockage de la direction de l'éducation (beaucoup de véhicules de la Ville de Strasbourg y circulent par ailleurs).
 - » l'utilisation de l'ancienne école de plein air par l'association des concierges



implique beaucoup de circulation dans la réserve naturelle (« des convois de voitures ») et la barrière reste souvent ouverte. Il faudrait trouver un autre lieu pour les réunions de cette association.

- Autour de la RNN / remarques générales
 - » création de zones 30 pour toutes les routes traversant la réserve, mais également en bordure (avec contrôles par radars et/ou ralentisseurs)
 - » la route de la Lisière est en zone 30, mais au-delà du Coucou des bois, la vitesse est excessive, la zone piétonne serait à agrandir, le trottoir est trop petit, voire inexistant.
 - » la rue de la Lisière ne peut absorber, à moins de l'élargir, le trafic dévié, d'autant qu'une centaine de logements est en construction aux moulins Becker.
 - » la continuité d'accès pour les piétons (et animaux) entre les zones de la RNN situées de part et d'autre de la route du Neuhof est à améliorer.
 - » le prolongement de l'autoroute vers le pont Pfimlin risque d'entraîner une augmentation du trafic aux abords de la RNN.

2° La fonction Cyclable (vie quotidienne et loisirs)

- inciter les cyclistes à emprunter des itinéraires officiels et non rouler partout dans la RNN.
- la piste des Forts passe au sud de la RNN, elle suit la voie rapide vers le pont Pfimlin : l'entrée en voiture est possible à ce niveau (à l'usage des gens du Heysse), ce qui devrait être interdit en posant une barrière verrouillée, afin d'éviter entre autres la prostitution et le dépôt sauvage d'ordures.
- pourquoi ne pas aménager la route de la Faisanderie en piste cyclable partagée vélos/piétons entre Neuhof et le parc d'innovation ? Afin d'éviter les conflits d'usage entre vélos et piétons (dont beaucoup d'enfants), certains préconisent le chemin cyclable plutôt qu'une piste en enrobé.
- proposition d'aménager le chemin du Roi en véloroute bien goudronnée (état actuel dégradé de la véloroute) => réponse d'une partie de la salle qui ne souhaite pas que les voies de la réserve soit enrobées, car cela incite les cyclistes à la vitesse, ce qui représente un risque pour les enfants et famille s'y promenant : « la réserve naturelle doit être un lieu de quiétude pour les usagers aussi ».
- abandonner les anciennes routes forestières, enlever le macadam qui les recouvre et le remplacer par du gravier pour en faire des chemins cyclables.
- axe qui va de l'Oberjaegerhof vers le sud est à préserver (il s'agit d'un tronçon en mauvais état de la véloroute), car il est utilisé par les cyclistes allemands.
- créer une zone de quiétude depuis l'Oberjaegerhof jusqu'au chêne Reebmann, à interdire aux cyclistes.
- prévoir un chemin à l'intention des habitants du Stockfeld qui souhaitent se rendre au parc d'innovation.
- prolonger la piste cyclable depuis Eurofret vers les écluses.
- prolongement vers la Schafhardt à supprimer.
- des chemins communs (à tous les usages), entretenus, mais pas trop, en terre battue, sont souhaités : une charte pourrait rappeler que chaque usager doit s'adapter à l'usage



le plus lent.

- mieux vaut conserver des chemins communs plutôt que de multiplier les tracés (risque «d’embouteillage» sur certains axes ?).
- privilégier un chemin depuis le pont Pfimlin vers le Coucou des bois.
- conserver le petit tronçon de la piste des Forts.

3° La fonction Equestre

- maintenir des chemins d’accès depuis les 3 centres équestres pour accéder aux pistes autorisées aux cavaliers.
- les cavaliers sont disposés à partager les pistes, même spécifiques, avec les autres usagers quitte à respecter une charte (vitesse au pas en croisant des piétons).
- plusieurs participants louent le respect des cavaliers envers les autres usagers.
- d’autres participants estiment qu’il est normal que les cavaliers aient la possibilité de galoper avec leur cheval.
- par contre, quelques-uns sont incommodés par le crottin de cheval sur les chemins partagés.
- les pistes pour cavaliers ne sont plus aussi bien matérialisées qu’à l’époque, et ceux-ci se rendent désormais sur le sentier botanique, le parcours de santé, etc.
- les cavaliers souhaitent depuis longtemps des parcours cohérents de pistes cavalières ; celle qui existe n’est qu’une ligne droite sans possibilité de boucle, leur seule solution est de partager intelligemment les sentiers avec les cyclistes et les piétons.

4° La fonction Canoë-kayak

- les moniteurs doivent veiller à faire respecter le silence (comme en Allemagne où des panneaux indiquent que le calme de la réserve ne doit pas être perturbé, et où des chartes de bonne conduite existent et sont respectées), et doivent être formés au respect de l’environnement, tout comme les kayakistes.
- le Rhin tortu et le Schwarzwasser sont encombrés, mais les kayakistes ne demandent pas d’enlever totalement les obstacles (les embâcles ont une fonction écologique importante), car cela rend les parcours intéressants ; par contre, il serait bien de remettre en fonction les passes au niveau des moulins pour éviter de débarquer / rembarquer.
- la taille des groupes pourrait être réduite en période de nidification (avril à juin) comme cela se fait en Allemagne (existe-t-il une législation sur les dates ?)
- certains demandent que le Schwarzwasser soit interdit à la navigation (il est peu fréquenté de toute façon) de manière à préserver la quiétude de la faune aquatique.
- les kayakistes indiquent que le cours d’eau est intéressant d’un point de vue pédagogique, car il comporte plusieurs zones différentes. Ils ne sont cependant pas opposés à afficher l’interdiction d’y naviguer car la pratique est déjà quasi-inexistante.
- ils constatent également qu’il n’y a pas eu d’évolution en ce qui concerne l’avifaune sur le Schwarzwasser depuis la création de la réserve : il y a beaucoup de foulques à l’amont, et avant Suchard, car le milieu est davantage propice à la nidification. Donc, interdire le kayak ne servirait à rien, puisque c’est le manque de roselières et les caractéristiques du milieu qui limitent la nidification.



5° La fonction Pédestre, promenade, randonnée, footing...

- privilégier les chemins étroits, le retour de la nature au bord des chemins, stopper le débroussaillage, réduire la largeur des chemins, et interdire les pique-niques dans la forêt.
- se limiter aux chemins existants, les chemins non officiels ne doivent plus être fréquentés (surtout les petites boucles vers les cours d'eau) pour préserver la tranquillité de la faune (les condamner par des obstacles naturels, ce qui est fait de toute façon par la chalarose).
- le chemin botanique constitue une belle boucle ; par contre, les 3 chemins en bitume qui font doublons doivent être supprimés.
- le parcours de santé du Coucou des bois est inopérant, il vaudrait mieux le déplacer avec un départ à l'Oberjaegerhof et le faire emprunter des chemins existants avec création d'un pont sur le Rhin tortu.
- le sentier des Dames / parcours sportif / chemin du Roi / piste cavalière font doublons (il y a 5 chemins parallèles pour moins de 500 m de largeur de forêt) : en conserver deux serait largement suffisant (supprimer par exemple partie sud du chemin des Dames ou chemin du Roi, qui est droit, bien qu'il permette aux enfants de faire du vélo) ?
- maintenir les chemins actuels et rajouter un pont là où le Swcharzwasser rejoint le Rhin tortu à l'endroit de l'ancienne biscuiterie : permettrait de prendre le pont de la Faisanderie, longer le cours d'eau, rejoindre la zone de la Nachtweid, peu fréquentée actuellement, car on doit y accéder par le cimetière Sud et la caserne des pompiers.
- ne pas créer de point d'accès supplémentaire à la RNN et ne pas augmenter la fréquentation au niveau de sites déjà peu fréquentés comme le terrain militaire de la Ganzau (de toute manière interdit au public par le ministère des armées).
- supprimer tous les cheminements au sud de l'axe Oberjaegerhof / chêne Reebmann (y compris la partie du sentier botanique s'y trouvant - nombreuses protestations dans la salle).
- conserver au contraire le sentier botanique à des fins pédagogiques à l'intention des enfants.
- conserver le chemin de la Faisanderie : le prendre depuis le petit pont du quartier des Orpailleurs puis passer par le sentier botanique et le pont au Chat vers l'Oberjaegerhof, ce qui constitue une belle balade.
- ne pas multiplier les chemins pour chaque usage ; le partage des usages pose moins de limites. Plusieurs sentiers sont fréquentés par plusieurs types d'usagers, et la cohabitation se passe bien, seules les crottes de chien sont à déplorer.
- la vocation sociale de la forêt ne doit pas être oubliée (le chemin du Roi était jadis une route).
- la route de la Lisière est très fréquentée.
- ne pas supprimer tous les chemins et ne pas empêcher la pêche, la cueillette de fleurs (muguet), de morilles...
- la préservation de cette belle forêt exige de faire quelques sacrifices comme réduire la multiplication de chemins.

La séance de travail se termine vers 21h10 par plusieurs questions :



- Comment va se passer la suite, constatant que nous ne sommes pas arrivés à produire un plan aujourd'hui ?
Réponse : Les éléments discutés ce soir seront synthétisés et des versions du plan seront proposées pour être amendées au fil des autres ateliers.
- Est-il possible de connaître les chiffres de fréquentation et le public cible ?
- Les dépôts sauvages d'ordures sont-ils identifiés ?
- Quelle est la législation sur la cueillette ?
- Pourquoi ne pas avoir abordé la question de la pêche ?
Réponse : Il s'agit d'une omission, nous prenons note pour la suite.
- Combien de temps durera la fermeture des chemins à cause de la maladie ?
Réponse : Les travaux forestiers ne seront pas entrepris avant l'existence du nouveau plan de circulation. La situation d'urgence durera jusque-là. De l'information sera remise en place, car les chaînettes ont disparu. Les arbres à risque de chute sont abattus aux abords des chemins maintenus par le plan de circulation des arrêtés municipaux de Strasbourg et d'Illkirch-Graffenstaden du printemps 2018.

La prochaine séance, programmée le 12 mars à Illkirch, sera consacrée au cahier des préconisations. Une première mouture du plan de circulation sera aussi proposée, laquelle pourra évoluer en toute transparence au fil des prochaines réflexions.

Rappel de l'agenda :

- Mardi **12 mars**, 18h30 (salle des fêtes d'Illkirch – terminus tram A « Graffenstaden ») : cahier des préconisations
- Samedi **30 mars** (RNN) : visite de terrain
- Mercredi **24 avril**, 18h30 (salle du Manège) : charte du visiteur
- Jeudi **16 mai**, 18h30 (salle des fêtes d'Illkirch) : finalisation
- Mardi **18 juin**, 18h30 (salle du Manège) : restitution aux élus et institutions